

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 038-213801004-20260428-2026_ZACBEL_BP-BF

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt six et le 28 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Baruzzi, Maire.

Présents : Mmes et MM Pierre BARUZZI, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Karim DALIBEY, Véronique DUMINI, Gérard MARTINEZ, Florence FAIS, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Sébastien PLISSON, Eric JUAN, Amina GHAFIR, Pierre COMBAZ, Virginie MORATO, Denis PETRIER, Isabelle CLOAREC, Alexandre BADETTI, Maeva CABARROQUE, Patrice ROI

Ont donné
procuration : Mme Audrey BUISSON à Christel METAY

Secrétaire de séance : M. Denis PETRIER

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
19	Vendredi 24 avril 2026	Vendredi 24 avril 2026	Mercredi 29 avril 2026

19bis- Approbation du budget annexe ZAC Belledonne – Exercice 2026

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les budgets primitifs au titre de l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget ZAC Belledonne	4 672 585,58 €	4 928 739,67 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- Approuve le budget primitif de la ZAC Belledonne présenté au titre de l'exercice 2026.

Décision : Adoptée à l'unanimité

